

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 JUIN 2026

Publiée sur le site Internet de la Ville : 2 juillet 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : M. Kossi Eric AHIALEY

Membres présents : 34

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Valérie BOULARD, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Nathalie BRAMET, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Arielle HILLENMEYER, M. Hervé THIBAUD, M. Grégory BRUNET, Mme Laurence MARTEL, M. Raphaël SULTANA, Mme Marie ANDREANI, Mme Patricia BENZEKRY, Mme Véronique BOUCHER, M. Frédéric RENAUD, M. Michel ARACIL, M. Stéphane GENIN, M. Emmanuel MAILLET, Mme Lætitia PEPINO, Mme Sandrine CLAUDIN, M. Samir M'HACHI, Mme Odile LEPINASSE, Mme Nadia DJELTI, M. Fabien DUFFIT-DALLOZ, M. Kossi Eric AHIALEY, Mme Alexcia COULY, M. Patrice BADARD, Mme Lucile MOREL, Mme Manon DOYELLE, M. Ledion LAKURIQI, Mme Aline CONCHONNET, Mme Dalila KAABECHE, Mme Hélène QUINQUETON

Membres ayant donné pouvoir : 6

Mme Muriel ROBIC pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
Mme Christiane RIVOIRE pouvoir à M. Marc DUBIEF
M. Michel CHAVALARD pouvoir à Mme Marie ANDREANI
Mme Muriel NÉMOZ pouvoir à Mme Patricia BENZEKRY
Mme Elodie CHAZELLE pouvoir à M. Kossi Eric AHIALEY
M. Alexis CREUSEVEAU pouvoir à M. Fabien DUFFIT-DALLOZ

Membres absents: 3

M. René SIMILLION, M. Fatih DEMIRAY, M. Hervé LEQUIN

Délibération n°20260624DEL13

FINANCES

Budget annexe du cinéma Les Alizés - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025

RAPPORTEUR : M. MARC DUBIEF

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L. 1612-32 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités territoriales ont la possibilité d'effectuer une reprise anticipée, avant l'adoption du compte administratif correspondant. Dans ce cadre, le conseil municipal a adopté le 23 avril 2026 le budget primitif 2026 du budget annexe Cinéma Les Alizés en intégrant la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2025.

Après le vote du compte de gestion et du compte administratif 2025 du budget annexe Cinéma Les Alizés, il appartient à l'assemblée délibérante d'affecter définitivement le résultat excédentaire constaté à la section de fonctionnement.

Les résultats définitifs de l'année 2025 sont identiques aux résultats provisoires repris par anticipation :

- résultat de la section d'investissement : - 14 481,58 €
- résultat de la section de fonctionnement : +21 652,11 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement correspondant au résultat de la section d'investissement corrigé du solde des restes à réaliser de la section d'investissement.

Les restes à réaliser en section d'investissement présentent un solde de 0€, aucune dépense ou recette ne restant à réaliser.

Ainsi, au titre de l'année 2025, la section d'investissement présente un déficit de financement de 14 481,58 €.

Il vous est donc proposé d'affecter définitivement une partie du résultat de la section de fonctionnement, soit 14 481,58 €, au compte 1068 afin de financer la section d'investissement, et de conserver le solde, soit 7 170,53 €, en section de fonctionnement sur la ligne 002 «excédent de fonctionnement reporté».

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **AFFECTER** les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2025 tel qu'il vous a été présenté ci-dessus.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A LA MAJORITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD